

De l'Art-thérapie pour les enfants à Berrien

Une expérience se met en place sur la commune pendant 8 semaines, du 16 mars au 11 mai 2024 pour les enfants de 3 à 12 ans et les adolescents de 12 à 18 ans .

Une art-thérapeute propose d'accueillir de petits groupes d'enfants une fois par semaine dans une salle municipale pendant 1h30.

L'Art-thérapie utilise la création artistique comme support pour accompagner l'enfant qui est confronté à des difficultés diverses (relations avec les autres, comportement, gestion des émotions, scolarité, santé...) afin qu'il puisse s'exprimer au travers d'un processus de création et aller vers un mieux être.

Les familles intéressées par cette proposition sont invitées à inscrire leur enfant à la mairie de Berrien avant le 29 février (contact : 02 98 99 01 14/ santesocial@berrien.fr/ ou directement à la mairie qui est ouverte le matin)

Il sera demandé aux familles une participation de 2 euros par séance.

Au bout des 8 semaines, un bilan du dispositif est prévu afin d'en évaluer la pertinence.

Conditions préalables :

La famille est en difficulté pour accéder à une autre forme d'aide (CMPI, psychologue ou autre professionnel en libéral...)

L'enfant est d'accord pour participer aux ateliers.

La famille s'engage pour une participation hebdomadaire de son enfant sur l'un des créneaux horaire.

La famille réside dans la communauté de communes des Monts d'Arrée

Dates et horaires possibles (5 places maximum sur chaque créneau):

Enfants de 3 à 12 ans : mercredi de 9h à 10h30, mercredi de 16h30 à 18h, samedi de 13h30 à 15h

Adolescents de 12 à 18 ans : mardi de 18h à 19h30, samedi de 11h à 12h30

Pour info, des séances en individuel sont possibles à l'atelier de l'art-thérapeute à Berrien pour les familles ne relevant pas du dispositif

Enfants, ados, parents, famille/ séance 1h30/ 30 à 50 euros/ sur rdv
cecile.rochery@proton.me/ 06 67 97 86 09